

MAIRIE DE VARETZ



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 AOUT 2016

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 13 (Cf liste d'émargement)

- Monsieur Le Maire Nicolas Pennel
- Mesdames Mireille Durand, Jany Guennoc-Barrière, Maryse Lochu, Emilie Merel, Catherine Goulmy.
- Messieurs Pascal Barrière, Paul Audard, Aimé Pons, Clément Tallerie, Eric Jaubertie, Aurélian Coursière, Jean-Philippe Taurisson.

Absente : 1

- Madame Maria Sousa-Borges sans procuration

Excusés avec procuration : 5

- Monsieur Jean-Pierre Charliaguet procuration donnée à Jean-Philippe Taurisson
- Madame Marie Loriol procuration donnée à Paul Audard
- Madame Elisabeth Goddaert procuration donnée à Mireille Durand
- Monsieur Matthieu Froidefond procuration donnée à Eric Jaubertie
- Madame Brigitte Berthy procuration donnée à Nicolas Pennel

18 présents ou représentés.

Ouverture de séance : 20H30

1 - Secrétaire de séance : Catherine Goulmy

2 - Approbation du compte rendu de la séance du 08 juillet 2016.

Approbation donnée à l'unanimité.

3 - Relevé des décisions du maire :

4 décisions ont été prises par Mr Le Maire depuis la dernière séance du conseil municipal du 8 juillet 2016, à savoir :

- Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie interactive – Caisse d'Épargne,
- Mission de maîtrise d'œuvre – programme de voirie 2016,
- Demande de subvention au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par les événements climatiques,
- Contrat de maintenance Logiq Systèmes (logiciel médiathèque).

4 – Dotation de solidarité liée aux intempéries:

Suite aux intempéries survenues en juin dernier, une demande a été faite le 29 juin afin que la commune soit reconnue en état de catastrophes naturelles. En ce qui concerne les dommages non assurables pris en compte par la dotation de solidarité (voirie, biens communaux non assurables...), une estimation du coût des travaux a été faite par le cabinet Colibri de 71831,57 € HT.

Est soumise au vote du conseil municipal, la validation de la demande de subvention faite le 29 juillet 2016 au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par les événements climatiques.

Approbation donnée à l'unanimité.

Est soumise au vote du conseil municipal, la validation de la demande de démarrage des travaux avant l'attribution ou non attribution de la subvention au titre de la dotation de solidarité.

Approbation donnée à l'unanimité.

5 – Attribution du marché de voirie 2016:

4 entreprises ont répondu à l'avis d'appel public à concurrence publié (procédure adaptée).

Est soumise au vote du conseil municipal, la proposition de choisir l'entreprise Siorat pour la réalisation du programme de voirie tranche ferme et tranche conditionnelle 2016-2017 pour un montant de 162 836.70€HT.

Approbation donnée à l'unanimité.

Est soumise au vote du conseil municipal, la proposition de réaliser en enrobé le revêtement de la rue de la gabilloune (rue située devant l'école maternelle).

Approbation donnée à l'unanimité.

6– Aliénation du chemin rural de Vors:

Demande d'aliénation au profit de Madame Bel-Rougier Catherine, d'un chemin situé à Vors entre les parcelles B395, B396, B1849 et B1851 propriétés de Mme Bel-Rougier.

Est soumise au vote du conseil municipal, l'autorisation de démarrer la procédure d'aliénation au profit de Mme Bel-Rougier Catherine du chemin situé à Vors à savoir le lancement de l'enquête publique.

Approbation donnée à l'unanimité.

7- Aliénation du chemin rural de Lafarge:

Demande d'aliénation au profit de Monsieur Vidal Daniel, d'un chemin situé à Lafarge entre les parcelles B910, B921 et B1336 propriétés de Mr Vidal.

Est soumise au vote du conseil municipal, l'autorisation de démarrer la procédure d'aliénation au profit de Mr Vidal Daniel du chemin situé à Lafarge à savoir le lancement de l'enquête publique.

Approbation donnée à l'unanimité.

8 – Droit de préemption urbain – Vente Fouquet:

Est soumise au vote du conseil municipal, la proposition que la commune n'applique pas son droit de préemption urbain dans le cas de la vente de l'immeuble Fouquet 24 avenue E. Michelet cadastré section AX n°103, pour un montant de 111 K€ (hors frais).

Approbation donnée à l'unanimité.

9 – Tarifs communaux:

Est soumise au vote du conseil municipal, la proposition de maintenir les tarifs communaux appliqués pour les services suivants : restauration scolaire, ALSH, garderie, location des chaises et tables, médiathèque, concessions funéraires et columbarium, photocopies ; et d'augmenter de 15€ pour la saison 2016/2017 les tarifs de l'atelier Danse.

Approbation donnée à l'unanimité.

10 – Questions diverses :

- Rentrée scolaire:

7 classes élémentaires : 150-155 enfants

3 classes maternelles : 82-83 enfants.

Travaux en régie effectués par les agents communaux : réfection des grillages, et des peintures des plafonds.

Installation d'un tableau numérique interactif supplémentaire.

Fin de la séance : 22H00.

Prochain conseil municipal : 23/09/2016.